Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carrelage - mosaïque, épreuve E1

Session 2008 • Code sujet : **01ZM08** • Durée : **4h30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude d’une maison avec véranda, local technique et piscine (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2008/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. Étude d’une maison avec véranda, local technique et piscine

Le dossier concerne une maison à usage de résidence principale avec véranda, local technique et piscine, située à Salles, en Gironde. Le CCTP, le tableau des surfaces et les plans présentent les ouvrages, matériaux, supports, modes de pose et dimensions du projet.

Étude du dossier

Question 1. Étudier le dossier technique de la maison et de sa piscine en croisant les prescriptions du CCTP, les surfaces et les plans afin d’identifier les ouvrages de carrelage, leurs localisations, matériaux, formats, supports et modes de pose. Le dossier fourni ne comporte pas de questions numérotées ni de barème.

Le CCTP prescrit des revêtements de sols pour les pièces intérieures et la véranda, des revêtements muraux en cuisine, salle d’eau et WC, ainsi qu’un habillage de la piscine. Les surfaces ci-dessous sont celles du tableau; la surface du séjour n’y est pas renseignée.

Localisation et surface	Matériau et format	Support et mise en œuvre
Cuisine 12,47 m², séjour, dégagement 7,21 m², cellier 6,06 m², entrée 6,72 m², vestiaire 4,69 m²	Grès cérame émaillé blanc uni, 33 × 33 cm	Chape anhydritique, pose droite collée
Salle de bain 6,72 m², salle d’eau 4,12 m², WC 2,01 m²	Même carrelage, 33 × 33 cm	Chape flottante, pose scellée avec isolation acoustique
Véranda, 28,50 m²	Terre cuite, carreaux de Gironde, 33 × 33 cm	Pose à bain de mortier
Crédence de cuisine	Faïence blanche, 15 × 15 cm	Pose en crédence
Murs de salle d’eau et WC; habillage des douches et de la baignoire	Carrelage mural; hauteur murale de 200 cm	Trappe de visite; étanchéité sous carrelage en zones humides
Piscine, marches et margelles	Émaux de Briare 2,4 × 2,4 cm; marches 40 × 40 cm; margelles 30 × 30 cm	Motif de bordure suivant le plan
Plinthes	Assorties, sauf en véranda : bois	Selon les prescriptions du CCTP

Le plan de piscine indique 12 × 6 m et une profondeur variant de 1,80 m à 1,20 m. Le CCTP ne précise pas le support ni le mode de pose du carrelage du bassin.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sols : grès cérame 33 × 33 cm, terre cuite 33 × 33 cm en véranda. Murs : faïence 15 × 15 cm en crédence. Piscine : émaux de Briare 2,4 × 2,4 cm.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du BP Carrelage - mosaïque, session 2008, porte le sujet 01ZM08, dure 4h30 et a un coefficient 4. Le dossier technique concerne une maison avec véranda, local technique et piscine à Salles. Le CCTP, le tableau des surfaces et les plans documentent les ouvrages, les matériaux, les supports, les modes de pose et les dimensions du projet.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans plusieurs pièces, le CCTP prévoit du grès cérame émaillé 33 x 33 posé à la colle sur chape anhydritique.
- Dans les bains, la salle d'eau et les WC, le sol est carrelé scellé sur chape flottante avec isolation acoustique.
- En véranda, le carrelage en terre cuite 33 x 33 est posé à bain de mortier.
- Le bassin reçoit des émaux de Briare 2,4 x 2,4 ; les marches sont en 40 x 40 et les margelles en 30 x 30.

Points de vigilance & attentes du jury

- Croiser les prescriptions du CCTP avec les plans pour repérer les locaux et limites des revêtements.
- Vérifier pour chaque sol le matériau, le format, le support et le mode de pose prescrits.
- Ne pas confondre les revêtements prévus pour le bassin, les marches et les margelles.
- Respecter l'échelle indiquée sur chaque plan et ne pas inventer de barème absent du dossier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer le procédé de pose des sols dans ce projet ?

Suivez le CCTP : pose collée sur chape anhydritique dans plusieurs pièces, pose scellée sur chape flottante avec isolation acoustique dans les bains, la salle d'eau et les WC, et pose à bain de mortier en véranda.

Q : Quelle protection est prévue sous les carrelages des zones humides ?

Le CCTP prévoit la pose ou l'application d'une étanchéité sous carrelage dans les zones humides. Il prescrit aussi un revêtement mural dans la salle d'eau et les WC jusqu'à 200 cm.

Q : Le dossier donne-t-il un barème ou une répartition des points ?

Non. Le dossier fourni rassemble le CCTP, le tableau des surfaces et les plans. Il ne présente ni questions numérotées ni barème, donc aucune répartition des points ne peut être établie à partir de ces pages.

Q : Quelles échelles sont indiquées pour les plans du dossier ?

Le plan de situation est à l'échelle 1/5000, le plan de masse à 1/300, et le plan projet, les coupes, les façades et le local technique à 1/75. Le détail piscine est à 1/50.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2008/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.